

# Commune de Sullens

## Rapport de la commission de gestion relatif aux comptes communaux de l'exercice 2018

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales et aux règlements en vigueur, la commission de gestion chargée du contrôle des comptes 2018 de la commune de Sullens s'est réunie le 20 mai sur convocation de la Municipalité, ainsi que les 27 mai et 3 juin 2019.

L'audit des comptes a été effectué par la société fiduciaire « FRI S.A. » à Echallens.

La commission a pris connaissance du rapport de vérification des comptes de l'exercice 2018. Ce contrôle a consisté en un examen de la légalité des opérations enregistrées et du respect des décisions prises par les organes compétents de la commune.

Monsieur Yves BOURGEOIS, boursier communal, a assisté à toutes les séances de la commission. A chaque question, il a donné toutes les explications nécessaires et fourni les pièces justificatives demandées. La commission le remercie pour sa disponibilité, sa patience et son excellent travail.

Comme vous avez pu le constater en page 5 du rapport de gestion, les comptes 2018 présentent un bénéfice de CHF 4'282.25 malgré la perte budgétée de CHF 108'800.00.

Comme chaque année, la Municipalité a profité de l'excédent des recettes réel pour procéder à des amortissements hors budget et attribuer un montant au fonds de renouvellement de la future AIEE. La commission considère que ces choix sont justifiés.

Nous avons vérifié les dépenses liées aux préavis en cours, notamment le bouclage réseau d'eau Lovettaz, la construction d'un trottoir sur la RC 317b et la création accueil parascolaire APEMS ainsi que, de façon générale, les travaux d'entretien des différents bâtiments communaux et des places de jeux. D'autres points ont été contrôlés au hasard et aucune irrégularité n'a été constatée.

Comme les années précédentes, les règles pour les demandes de devis ont été respectées dans la grande majorité des cas. La commission de gestion remercie la Municipalité et insiste pour que cela continue ainsi.

Sur la base des documents présentés et des explications reçues, la commission constate une bonne gestion des affaires de la commune.

Par conséquent, elle demande au Conseil communal d'accepter les comptes de l'exercice 2018 tels que présentés et d'en donner décharge au boursier, à la municipalité et à ladite commission.

Sullens, le 3 juin 2019

Pour la commission :

  
Annette CORTHAY

Anne DUBAULOZ

David SCHEUNER

Nicolas VALET

Olivier BERGER